

Spécial mutation

LES ENSEIGNANTS CONTRACTUELS PROVISOIRES (stagiaires CAFEP, CAER ou concours réservés)
SONT EGALEMENT CONCERNES (demande de 1^{er} emploi)

Le suivi du Spelc tout au long de vos démarches

Bilan du mouvement 2016

Les conseils du Spelc Pays de la Loire

Le Spelc vous conseille

Comment calculer son ancienneté ?

Comment ?

Annexe 1

Annexe 2

Un rôle important : les IRP

**Le rôle des Instances
Représentatives du Personnel**

Calendrier du mouvement

Le mouvement Phase 1

Dossier intra académie

Dossier inter académies

Documents à demander au secrétariat de votre établissement, à compléter et à retourner **pour le 19 janvier 2016 dernier délai**. **Attention vous devrez fournir des enveloppe(s) et des timbres**.
 Complétez aussi ces documents pour le Spelc et renvoyez les à h.betard@spelc.fr.

Vos délégués Spelc aux Commissions de l'Emploi

**N'hésitez pas à les contacter pour toute question relative à votre demande de mutation !
 En particulier lorsque la demande est particulière (conjoint ou pacsé sur deux départements).**

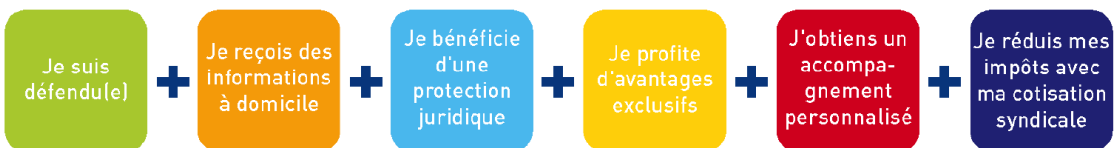
<p>44</p> <p>Mme Stéphanie Bernard</p> <p>06 33 85 42 04</p> <p>s.bernard@spelc.fr</p>		<p>72</p> <p>M. Stéphane Sorin</p> <p>06 06 63 24 18</p> <p>s.sorin@spelc.fr</p>	
<p>Mme Catherine Blandin</p> <p>06 78 09 64 11</p> <p>c.blandin@spelc.fr</p>		<p>Mme Audrey Brisset</p>	
<p>49</p> <p>M. Stéphane Sorin</p> <p>06 06 63 24 18</p> <p>s.sorin@spelc.fr</p>		<p>85</p> <p>Mme Catherine Blandin</p> <p>06 78 09 64 11</p> <p>c.blandin@spelc.fr</p>	
<p>Mme Anne-Sophie Penaud</p> <p>06 32 45 65 39</p> <p>as.penaud@spelc.fr</p>		<p>M. Hervé Bétard</p> <p>06 61 84 12 79</p> <p>h.betard@spelc.fr</p>	
<p>53</p> <p>Mme Christine</p> <p>06 59 63 90 03</p>			

Gérard

c.gerard@spelc.fr



De bonnes raisons d'adhérer au Spelc



Pour plus de renseignements, contacter Hervé Bétard – Président Spelc Pays de la Loire
h.betard@spelc.fr

[Le Site du Spelc](#)